

GCNP

Profil des compétences essentielles
des physiothérapeutes au Canada
(2017)



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP

Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie



CANADIAN
COUNCIL OF
PHYSIOTHERAPY
UNIVERSITY
PROGRAMS

CONSEIL
CANADIEN DES
PROGRAMMES
UNIVERSITAIRES DE
PHYSIOTHÉRAPIE



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie



Physiotherapy Education Accreditation Canada
Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada



National Physiotherapy Advisory Group
NPAG GCNP Groupe consultatif national en physiothérapie

Table des matières

	Remerciements	3
	Compétences essentielles et jalons donnant accès à la profession	4
	Contexte de la pratique de la physiothérapie	5
	Structure organisationnelle	6
	Définitions des termes clés	7
	Énoncé de l'entrée à la pratique	7
	Compétences essentielles et jalons donnant accès à la profession	
	Expertise en physiothérapie	8
	Communication	11
	Collaboration	12
	Gestion	13
	Leadership	15
	Érudition	16
	Professionalisme	18
	Glossaire	20

Remerciements



L'élaboration du Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreux organismes et individus. L'initiative du Groupe consultatif national en physiothérapie (GCNP) a été lancée par l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) et le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie (CCPUP). Les organisations participantes comprenaient l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC) et l'Association canadienne de la physiothérapie (ACP).

Le comité directeur, composé de Michael Brennan, Kathy Davidson, Richard Debigaré, Brandy Green, Keith Johnson, Sharon Switzer-McIntyre, Bernadette Martin, Katya Masnyk, Sue Murphy et Linda Woodhouse a assuré la direction du projet.

Un groupe d'experts formé de physiothérapeutes de toutes les régions du pays a mis son expertise à contribution. Le groupe d'experts comprenait : Robyn Davies, Alison Greig, Stephanie Lurch, Marilyn MacKay-Lyons, Bernadette Martin, Hélène Moffet, William Tung et Todd Wolansky.

David Cane de la firme Catalysis Consulting Ltd. et Diane Parker-Taillon de la firme Parker-Taillon Consulting Inc. ont agi comme consultants de projet. La grande qualité de leur travail est appréciée et reconnue par tous les participants à ce projet.

Enfin, le GCNP tient à remercier l'équipe d'experts et les 1 000 physiothérapeutes au Canada qui ont répondu minutieusement au sondage sur la pratique, pour leurs commentaires, directives et conseils. Ces contributions ont fait en sorte que l'information présentée soit valide et ancrée dans les réalités de la pratique quotidienne.

Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada (2017) ©2017

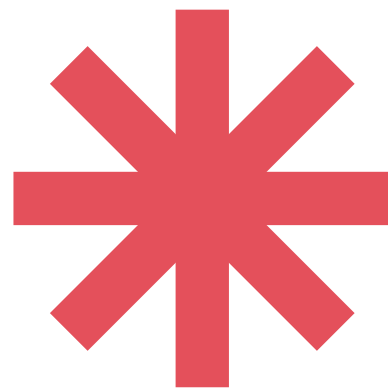
par Groupe consultatif national en physiothérapie est mise à disposition selon les termes de la

Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International



¹ Les « Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada » remplacent le « Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada » (2009), le « Profil des compétences essentielles des physiothérapeutes au Canada » (2004) et le « Competency Profile for Entry-Level Physiotherapists in Canada » (1998).

Compétences essentielles **et** jalons donnant accès à la profession



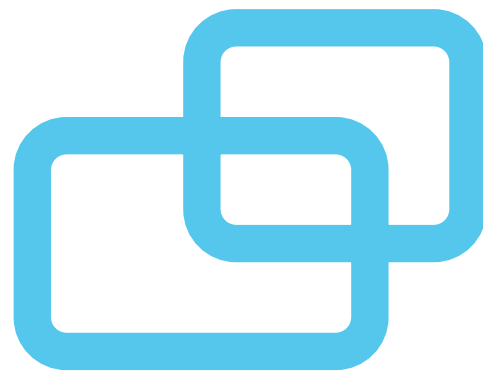
Cette quatrième génération de profil de compétences est un document fondamental qui décrit les compétences essentielles d'un physiothérapeute au Canada ainsi que les jalons de compétences attendues au niveau d'entrée à la pratique. Le niveau « entrée à la pratique » est particulièrement significatif, car il représente le moment où les apprenants deviennent cliniciens, suite la fin de la participation officielle des organismes d'agrément de programme et des éducateurs, ainsi que le début de la réglementation, du développement professionnel continu et de la spécialisation.

Les compétences essentielles et les jalons de compétence d'entrée à la pratique ont pour mission de servir de guide dans certains domaines : éclairer le contenu du cursus, établir les normes d'agrément, élaborer des plans d'examen de certification, et établir des paramètres de référence pour les domaines de spécialisation.

Une méthodologie éprouvée fondée sur les pratiques exemplaires a été appliquée pour élaborer le présent document. Une équipe de

neuf experts (cliniciens et éducateurs) provenant de toutes les régions du pays a travaillé pendant six mois pour en produire le contenu. Les renseignements recueillis à la suite de divers groupes de discussion auprès d'intervenants et de partenaires clés du domaine, ainsi que par l'entremise de sources provenant de la littérature et d'ouvrages spécialisés ont aussi été intégrés. La version préliminaire de compétences et de jalons de compétence a ensuite été évaluée dans le cadre d'un sondage national auprès des physiothérapeutes praticiens. Les experts ont ensuite examiné en détail les résultats du sondage et ont formulé une série de modifications et de recommandations finales au Comité directeur du GCNP. Le 3 mai 2017, ces recommandations ont été examinées et acceptées. Depuis cette date, les quatre organisations membres du GCNP ont officiellement approuvé et appuyé les compétences essentielles et les jalons de compétence pour l'entrée à la pratique par voie de motions de leurs conseils d'administration respectifs.

Contexte de la pratique de la physiothérapie



i. Description de la pratique de la physiothérapie

Les physiothérapeutes sont des professionnels des soins de premières lignes qui offrent des services centrés sur le patient. Les physiothérapeutes contribuent à garder les gens productifs au cours de leur vie en maximisant leur fonction et en améliorant leur qualité de vie. Grâce à une pratique fondée sur les données probantes, les physiothérapeutes préviennent, évaluent et traitent l'impact des blessures, de la douleur, de la maladie et/ou des troubles sur les mouvements, le fonctionnement et la santé des clients. Les physiothérapeutes pratiquent de façon autonome ou au sein d'équipes interprofessionnelles dans le cadre du continuum des soins de santé primaires à tertiaires.

ii. Contextes de pratique

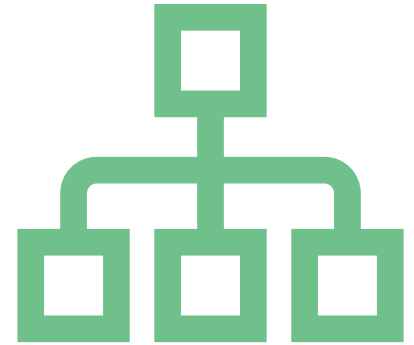
Les physiothérapeutes travaillent dans divers contextes de pratique qui comprennent l'évaluation des types de clients, les domaines de pratique, les types et objectifs des services de physiothérapie, les établissements de soins et les modèles de financement. Les contextes de pratique sont interreliés et influent sur les rôles et les compétences que doivent acquérir les physiothérapeutes pour pratiquer de manière sécuritaire et efficace.

iii. Suppositions

Un certain nombre d'hypothèses générales s'appliquent à toutes les compétences décrites dans le présent document.

1. Les physiothérapeutes offrent des soins centrés sur le client et n'agissent qu'avec le consentement éclairé du client;
2. La pratique de la physiothérapie est fondée sur des données probantes;
3. La sécurité du client est primordiale.

Structure organisationnelle



Un cadre fondé sur les rôles, issu du Profil des compétences essentielles de 2009, sert de principe organisationnel. Les compétences essentielles et les jalons donnant accès à la profession sont établis selon sept domaines de la pratique de la physiothérapie, c'est-à-dire :

- 1. Expertise en physiothérapie**
- 2. Communication**
- 3. Collaboration**
- 4. Gestion**
- 5. Leadership**
- 6. Érudition**
- 7. Professionnalisme**

Définitions des termes clés

**Compétence essentielle :**

Une compétence essentielle est une capacité exigée des physiothérapeutes.

Jalon : Un jalon est une capacité attendue d'un physiothérapeute à une étape précise de sa carrière. Il est lié à une compétence essentielle.

Accès à la profession :

L'accès à la profession est le moment suivant la fin des études et de l'évaluation (moment de l'autorisation d'exercer comme physiothérapeute).

Jalon de compétence pour l'entrée à la pratique :

Ces jalons représentent la capacité attendue d'un physiothérapeute qui accède à la pratique. Il est lié à une compétence essentielle.

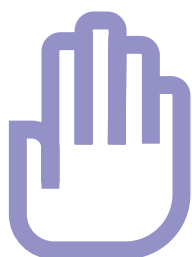
Maîtrise : La maîtrise est le niveau de rendement associé aux jalons à un moment précis de la carrière.

Maîtrise d'entrée à la

pratique : Correspond au niveau de rendement attendu associé aux jalons d'entrée à la profession. Elle est décrite ci-dessous.

Énoncé de l'entrée à la pratique

Les physiothérapeutes ayant atteint le niveau d'entrée à la pratique ont la capacité et la responsabilité d'utiliser leur vaste base de connaissances pour éclairer leur pratique. Ils travaillent d'une manière autonome, sécuritaire et organisée et prennent des décisions cliniques éclairées.



Autonomie : Ils connaissent le champ de pratique de la physiothérapie et travaillent dans ses limites. À juste titre, ils demandent conseils lorsqu'ils rencontrent des situations dépassant leurs capacités.

Sécurité : Ils connaissent les normes et les règlements visant leur environnement de pratique et s'y conforment systématiquement. Ils comprennent les risques, les avertissements, les contre-indications et les pratiques exemplaires concernant les états rencontrés dans la pratique de la physiothérapie.

Organisation : Ils pratiquent de manière organisée, mais ont besoin de plus de temps pour exécuter des tâches qu'un physiothérapeute d'expérience.

Décisions cliniques :

Les décisions cliniques reposent grandement sur les connaissances et les habiletés acquises dans le cadre d'études théoriques et cliniques, plutôt que sur l'expérience pratique. Elles font appel à une approche de raisonnement clinique qui peut demander plus de temps et d'effort que chez un physiothérapeute d'expérience.

Glossaire

Dans la liste des compétences essentielles et les jalons de compétence d'entrée à la pratique qui suit, les termes indiqués **en couleur** sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Domaine 1 Expertise en physiothérapie

À titre d'experts de la mobilité et du fonctionnement, les physiothérapeutes font appel à un raisonnement clinique qui intègre des connaissances, des habiletés et des attitudes uniques afin d'offrir des soins de qualité et d'améliorer la santé et le bien-être de leurs **clients**.

Compétences essentielles

1.1 Adopter une approche centrée sur le **client**.

Jalons d'entrée à la pratique

1.1.1 Agir d'une manière qui respecte le caractère unique, la diversité et l'autonomie du **client** et qui est dans son intérêt supérieur.

1.1.2 Fournir l'information pertinente au **client** durant les soins.

1.1.3 Impliquer activement le **client** dans le processus décisionnel.

1.1.4 Habilitier le **client** à s'engager dans ses soins de santé.

1.1.5 Établir et maintenir un rapport de confiance avec le **client**.

1.1.6 S'assurer que le **client** donne un consentement éclairé et continu.

1.2 Assurer la sécurité physique et émotionnelle du **client**.

1.2.1 Identifier les précautions, les contre-indications et les risques propres au **client**.

1.2.2 Adopter des techniques de manœuvres physiques sécuritaires du **client**.

1.2.3 Appliquer des méthodes d'évaluation et d'intervention de manière à améliorer la sécurité et le confort du **client**.

Domaine 1 Expertise en physiothérapie (suite)

Compétences essentielles

1.2 Assurer la sécurité physique et émotionnelle du client. (suite)

1.3 Effectuer l'évaluation du client.

1.4 Établir un diagnostic et un pronostic.

Jalons d'entrée à la pratique

1.2.4 Surveiller l'état physique et émotionnel du **client** durant les soins et réagir en conséquence.

1.2.5 Identifier les **incidents évités de justesse** et les événements indésirables et y réagir.

1.3.1 Interroger le **client** pour obtenir des renseignements pertinents sur son état de santé ainsi que sur les facteurs personnels et environnementaux.

1.3.2 Déterminer les attentes du **client** et leur pertinence par rapport à la physiothérapie.

1.3.3 Obtenir des renseignements pertinents sur l'état du **client** auprès d'autres sources.

1.3.4 Identifier les comorbidités qui ont un impact sur l'approche d'évaluation.

1.3.5 Identifier les problèmes de santé urgents qui nécessitent une attention immédiate et prendre les mesures appropriées.

1.3.6 Identifier les problèmes de santé non urgents qui pourraient bénéficier d'un aiguillage vers d'autres services, et en informer le **client**.

1.3.7 Choisir et exécuter les tests et les outils de mesures appropriés.

1.4.1 Interpréter les résultats de l'évaluation et les autres données pertinentes.

1.4.2 Identifier les déficiences au niveau des fonctions organiques et des structures anatomiques, les limitations d'activités et les restrictions de participation du **client**.

1.4.3 Établir un **diagnostic en physiothérapie**.

Domaine 1 Expertise en physiothérapie (suite)

Compétences essentielles

1.4 Établir un diagnostic et un pronostic. (suite)

1.5 Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer un plan d'intervention.

1.6 Compléter ou transférer les soins.

1.7 Planifier, mettre en œuvre et évaluer les programmes.

Jalons d'entrée à la pratique

1.4.4 Établir un pronostic provisoire.

1.4.5 Déterminer si la physiothérapie est indiquée.

1.4.6 Déterminer si l'orientation vers un autre physiothérapeute ou un autre professionnel de la santé est indiquée.

1.5.1 Établir les objectifs de traitement pour la physiothérapie.

1.5.2 Déterminer un plan d'intervention.

1.5.3 Mettre en œuvre les interventions planifiées.

1.5.4 Aider le **client** à développer des habiletés d'autogestion.

1.5.5 Surveiller l'état du **client** durant les interventions et réagir en conséquence.

1.5.6 Réévaluer l'état et les besoins du **client** lorsque pertinent.

1.5.7 Modifier le plan d'intervention lorsque pertinent.

1.6.1 Évaluer l'efficacité de l'intervention et l'atteinte des objectifs du **client**.

1.6.2 Élaborer un plan de congé ou un plan de transition des soins.

1.6.3 Préparer le **client** au congé ou à la transition des soins.

1.6.4 Veiller à l'échange efficace de l'information au cours de la transition.

1.7.1 Déterminer les possibilités de **programme de physiothérapie** de groupe.

1.7.2 Établir les buts du programme et élaborer un plan.

1.7.3 Mettre en œuvre le plan du programme.

1.7.4 Évaluer le programme.

Domaine 2 Communication

À titre de communicateurs, les physiothérapeutes appliquent des stratégies efficaces pour échanger de l'information et améliorer leurs relations thérapeutiques et professionnelles.

Compétences essentielles

2.1 Utiliser la communication orale et non verbale efficacement.

Jalons d'entrée à la pratique

2.1.1 Parler clairement et de manière concise.

2.1.2 Faire preuve d'écoute active afin de gagner la confiance et de favoriser l'échange d'information.

2.1.3 Utiliser le **langage corporel** et y répondre adéquatement.

2.1.4 Donner et recevoir de la rétroaction de manière constructive.

2.2 Utiliser la communication écrite efficacement.

2.2.1 Écrire clairement, de manière concise et organisée.

2.2.2 S'assurer que les communications écrites sont lisibles.

2.2.3 Préparer des dossiers de santé et autres documents complets, précis et adaptés aux objectifs.

2.3 Adapter l'approche de communication au contexte.

2.3.1 Adapter la stratégie de communication à l'objectif et au lieu.

2.3.2 Utiliser la terminologie appropriée.

2.3.3 Adapter la communication au niveau de la compréhension du l'interlocuteur.

2.3.4 S'assurer que la communication se réalise au moment opportun.

2.3.5 Communiquer l'information avec empathie et respect.

2.4 Utiliser les outils et les technologie de l'information et de la communication de manière efficace.

2.4.1 Employer des **appareils d'assistance et de suppléance** pour améliorer la communication.

2.4.2 Utiliser les technologies électroniques de manière adéquate et responsable.

2.4.3 Utiliser des images, des vidéos et d'autres médias pour améliorer la communication.

Domaine 3 Collaboration

À titre de collaborateurs, les physiothérapeutes travaillent efficacement afin d'offrir des **soins intra et interprofessionnels**.

Compétences essentielles

3.1 Promouvoir une approche intégrée des services aux clients.

3.2 Faciliter les collaborations.

3.3 Contribuer à un travail d'équipe efficace.

3.4 Contribuer à la résolution des conflits.

Jalons d'entrée à la pratique

3.1.1 Identifier les situations liées à la pratique qui peuvent bénéficier des soins en collaboration.

3.1.2 Mobiliser le **client** comme membre de l'équipe.

3.2.1 Reconnaître et respecter les rôles des autres.

3.2.2 Échanger de l'information au sujet du rôle et des connaissances du physiothérapeute.

3.2.3 Négocier les rôles et les responsabilités partagées et qui se chevauchent.

3.2.4 Maintenir des relations de travail mutuellement bénéfiques.

3.2.5 Interagir avec les autres de manière à promouvoir l'inclusion.

3.3.1 Respecter les principes reconnus du travail d'équipe.

3.3.2 Participer à un **leadership partagé**.

3.3.3 Échanger les renseignements pertinents avec l'équipe.

3.3.4 Participer à la prise de décision partagée et collaborative et être respectueux de la collaboration de tous.

3.3.5 Participer à l'évaluation et aux initiatives d'amélioration de l'équipe.

3.4.1 Reconnaître les conflits réels ou possibles, et réagir de manière constructive.

3.4.2 Appliquer les principes de résolution de conflit de manière structurée.

Domaine 4 Gestion

À titre de gestionnaires, les physiothérapeutes gèrent le temps, les ressources, les priorités et se gèrent eux-mêmes afin d'offrir des services sécuritaires, efficaces et durables.

Compétences essentielles

4.1 Soutenir l'excellence organisationnelle.

Jalons d'entrée à la pratique

4.1.1 Appuyer la mission et la vision organisationnelles.

4.1.2 Se conformer aux politiques, procédures et directives organisationnelles.

4.1.3 Combler les écarts entre les attentes de l'employeur et les normes professionnelles.

4.1.2 Adopter des **pratiques organisationnelles** adéquates.

4.2 Utiliser les ressources de manière efficace et efficiente.

4.2.1 Fournir des services en tenant compte des besoins du **client** et des ressources disponibles.

4.2.2 Aborder les problèmes liés aux listes d'attente, la charge de travail et à l'accès aux services.

4.2.3 Gérer son temps efficacement.

4.2.4 Régler les problèmes liés à la disponibilité de l'équipement et des fournitures.

4.3 S'assurer d'un milieu de pratique sécuritaire.

4.3.1 Identifier les risques et atténuer les dangers en milieu de travail.

4.3.2 Maintenir un environnement de travail propre, organisé et accessible.

4.3.3 Adhérer à des pratiques sécuritaires, tant au niveau individuel, d'équipe et/ou organisationnel.

4.3.4 Utiliser des pratiques exemplaires relativement au contrôle des infections.

4.3.5 Adapter l'environnement de travail pour améliorer la sécurité émotionnelle.

4.3.6 Veiller au nettoyage et à l'entretien régulier de l'équipement.

Domain 4 Gestion (suite)

Compétences essentielles

4.4 Entreprendre des activités d'amélioration de la qualité.

Jalons d'entrée à la pratique

4.4.1 Appliquer des stratégies d'amélioration de la qualité dans le cadre de la prestation de services de première ligne.

4.4.2 Participer aux initiatives organisationnelles d'amélioration de la qualité.

4.4.3 Utiliser les mesures de résultats pour évaluer la prestation des services.

4.5 Superviser les autres.

4.5.1 Évaluer la compétence du **personnel participant à la prestation des services de physiothérapie** avant d'assigner les soins.

4.5.2 Assigner **au personnel participant à la prestation des services de physiothérapie** les soins pertinents et surveiller la prestation.

4.5.3 Contribuer à l'orientation et à la formation du **personnel participant à la prestation des services de physiothérapie**.

4.5.4 Donner des conseils et de la rétroaction sur le rendement au **personnel participant à la prestation des services de physiothérapie**.

4.6 Gérer l'information sur la pratique de manière sécuritaire et efficace.

4.6.1 Tenir des dossiers exhaustifs, exacts et opportuns sur les **clients** et la gestion de la pratique.

4.6.2 Gérer les dossiers de santé et d'autres renseignements en formats papier et électronique.

4.6.3 Veiller à la conservation, au stockage, au transfert et à la destruction sécuritaires des **documents**.

4.6.4 Maintenir la confidentialité des dossiers et des données, avec un accès approprié.

Domaine 5 Leadership

À titre de leaders, les physiothérapeutes envisagent et défendent un système de santé qui améliore le bien-être de la société.

Compétences essentielles

5.1 Défendre les besoins des **clients** en matière de santé.

Jalons d'entrée à la pratique

5.1.1 Défendre une meilleure accessibilité et un accès soutenu aux services de physiothérapie et aux autres services dans le réseau de la santé.

5.1.2 Encourager les **clients** à trouver des solutions pour répondre à leurs besoins de santé.

5.1.3 Promouvoir une culture centrée sur le **client**.

5.2 Promouvoir l'innovation des soins de santé.

5.2.1 Se tenir au fait des nouvelles technologies et soutenir leurs utilisations pour améliorer les **services de physiothérapie**.

5.2.2 Défendre les nouvelles approches pour améliorer les soins aux **clients**.

5.2.3 Promouvoir des solutions aux défis rencontrés dans le cadre de la **pratique de la physiothérapie**.

5.3 Contribuer à l'avancement de la profession de physiothérapeute.

5.3.1 Promouvoir la valeur de la physiothérapie sur la santé des **clients**.

5.3.2 Participer à des activités pour soutenir l'avancement de la profession de physiothérapeute.

5.3.3 Contribuer aux activités de leadership en milieu de travail.

Domaine 6 Érudition

À titre d'érudits, les physiothérapeutes s'engagent à atteindre l'excellence dans la pratique grâce à l'apprentissage, à la formation des autres, à l'évaluation des preuves et aux contributions à l'érudition.

Compétences essentielles

6.1 Adopter une approche fondée sur les données probantes pour la pratique.

Jalons d'entrée à la pratique

6.1.1 Intégrer les **meilleures preuves disponibles** à la prise de décisions cliniques.

6.1.2 Intégrer le **contexte du client** à la prise de décisions cliniques.

6.1.3 Intégrer les connaissances et l'expérience personnelle à la prise de décisions cliniques.

6.1.4 Prendre des décisions en fonction d'un cadre de raisonnement clinique établi.

6.1.5 Adopter une approche structurée pour évaluer l'efficacité des décisions.

6.2 Participer à la recherche scientifique.

6.2.1 Déterminer les enjeux éthiques liées à la recherche scientifique.

6.2.2 Formuler des questions pertinentes à la pratique pouvant faire l'objet d'une recherche.

6.2.3 Consulter des sources d'information fiables.

6.2.4 Évaluer l'information de façon critique.

6.2.5 Contribuer aux **activités de recherche**.

6.2.6 Contribuer à la **gestion des connaissances**.

Domain 6 Érudition (suite)

Compétences essentielles

6.3 Intégrer l'autoréflexion et la rétroaction externe afin d'améliorer la pratique personnelle.

6.4 Se tenir au fait des nouveautés dans le domaine de pratique.

6.5 Contribuer à l'apprentissage des autres.

Jalons d'entrée à la pratique

6.3.1 Solliciter la rétroaction des autres relativement au rendement et au comportement personnels.

6.3.2 Comparer son rendement et son comportement personnel aux attentes professionnelles et organisationnelles.

6.3.3 Identifier les besoins d'apprentissage à partir d'une approche réflexive et de rétroaction externe.

6.3.4 Élaborer et mettre en place un plan pour répondre à ses besoins d'apprentissage.

6.4.1 Accéder aux informations récentes concernant le domaine de pratique.

6.4.2 Déterminer le potentiel d'applicabilité des informations émergentes à la pratique personnelle.

6.5.1 Déterminer les besoins d'apprentissage des autres en matière de physiothérapie.

6.5.2 Donner de la formation aux pairs et aux autres prestataires de soins de santé.

6.5.3 Contribuer à **la formation clinique** des étudiants.

6.5.4 Évaluer l'efficacité des activités d'apprentissage offertes aux autres.

Domaine 7 Professionnalisme

À titre de professionnels autonomes et auto-régularisés, les physiothérapeutes s'engagent à travailler dans les meilleurs intérêts des **clients** et de la société, et à respecter et maintenir un comportement exemplaire.

Compétences essentielles

7.1 Respecter les exigences juridiques et réglementaires.

Jalons d'entrée à la pratique

7.1.1 Se conformer aux lois fédérales et provinciales/territoriales applicables.

7.1.2 Se conformer aux exigences réglementaires.

7.1.3 Respecter la confidentialité et la vie privée s'il y a lieu.

7.2 Se comporter de manière éthique.

7.2.1 Appliquer un cadre éthique pour guider la prise de décisions.

7.2.2 Régler les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus.

7.2.3 Promouvoir les services de manière éthique.

7.3 Assumer la responsabilité sociale comme professionnel de la santé.

7.3.1 Se tenir au fait des enjeux et des avancements touchant le système de santé à l'échelle locale, nationale et mondiale.

7.3.2 Montrer sa connaissance des déterminants sociaux de la santé et des nouvelles tendances qui peuvent avoir une incidence sur la **pratique de la physiothérapie**.

Domain 7 Professionalism (suite)

Compétences essentielles

7.4 Agir avec intégrité professionnelle.

Jalons d'entrée à la pratique

7.4.1 Se comporter avec honnêteté et respect envers les autres.

7.4.2 Se comporter d'une manière qui valorise la **diversité**.

7.4.3 Travailler dans les limites du champ de pratique de la physiothérapie et de son niveau de compétence personnelle.

7.4.4 Accepter la responsabilité de ses décisions et actions.

7.4.5 Adopter une **conduite** professionnelle.

7.4.6 Maintenir des limites professionnelles.

7.4.7 Répondre de manière constructive aux changements touchant le milieu de travail.

7.5 Maintenir son bien-être personnel en accord avec les besoins de la pratique.

7.5.1 Équilibrer les demandes personnelles et professionnelles.

7.5.2 Tenir compte des facteurs physiques, émotionnels et psychologiques qui nuisent au rendement en milieu de travail.

Glossaire



Dans les énoncés des compétences essentielles et des jalons suivants, les termes contenus dans le glossaire figurent **en couleur** dans le texte. Les définitions du glossaire sont données uniquement aux fins d'interprétation des compétences essentielles et des jalons.

Activités de recherche

Les activités de recherche désignent l'étude systématique visant à trouver ou à créer de nouvelles connaissances pertinentes.

Appareils d'assistance et de suppléance à la communication

Les appareils d'assistance et de suppléance à la communication comprennent des méthodes et des technologies de communication utilisées pour compléter ou remplacer la parole ou l'écriture pour les personnes ayant de la difficulté à produire ou à comprendre le langage parlé ou écrit. (Note 1)

Client

Un client est un bénéficiaire de services de physiothérapie, et peut être un individu, une famille, un groupe, une organisation, une collectivité ou une population. Un client individuel peut être aussi appelé patient. Dans certaines circonstances, un client peut être représenté par son mandataire spécial.

Conduite

La conduite désigne la présentation, le comportement, la manière de parler, l'apparence, la tenue et l'hygiène personnelle.

Connaissances et expériences personnelles

Les connaissances et l'expérience personnelles désignent l'apprentissage formel et informel du physiothérapeute, acquis durant sa carrière.

Contexte du client

Le contexte du client désigne les facteurs personnels et environnementaux touchant le client, ainsi que ses préférences au chapitre des services de physiothérapie. (Note 2)

Diagnostic en physiothérapie

Un diagnostic en physiothérapie désigne une conclusion au sujet d'une fonction physique fondée sur une analyse et une évaluation subjectives et objectives par un physiothérapeute qui recherche la cause et la nature de l'état ou d'un problème d'un client.

Diversité

La diversité désigne les variantes entre les personnes fondées, y compris mais sans s'y limiter, sur la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la situation familiale, l'invalidité. (Note 4)

Glossaire (suite)

Documents

Les documents désignent les dossiers de soins des clients, les données sur la charge de travail, les rapports médico-légaux, les recommandations, les lettres, les courriels et les documents écrits liés à la pratique, etc.

Formation clinique

La formation clinique est un enseignement de la physiothérapie effectué dans un contexte de pratique clinique sous la supervision d'un professionnel de la santé qualifié.

Gestion des connaissances

La gestion des connaissances (aussi appelée transfert des connaissances) est un processus dynamique et itératif qui comprend la synthèse, la diffusion, l'échange et l'application éthique des connaissances afin d'améliorer la santé des Canadiens, de fournir des services et des produits de santé plus efficaces, et d'améliorer le système de santé.

Incident évité de justesse

Un incident évité de justesse désigne un incident lié à la sécurité des patients n'ayant pas atteint le patient. Remplace le terme « quasi-accident ». (Note 5)

Information sur la pratique

L'information sur la pratique désigne les renseignements concernant la **pratique de la physiothérapie**.

Innovation

L'innovation désigne la réalisation d'une méthode, d'une approche, d'un produit ou d'un service nouveau ou amélioré.

Langage corporel

Le langage corporel désigne la communication non verbale durant laquelle les pensées, les intentions ou les sentiments sont exprimés par des comportements physiques, comme des expressions du visage, des postures corporelles, les gestes, le mouvement des yeux, le toucher et l'utilisation de l'espace.

Leadership partagé

Le leadership partagé est un processus par lequel des équipes de soins de santé appuient le choix d'un leader ou chef selon le contexte existant. Le leadership partagé est aussi appelé leadership collaboratif. (Note 6)

Meilleure preuve disponible

La meilleure preuve disponible comprend l'information dans les recherches publiées, **les preuves fondées sur la pratique**, les pratiques exemplaires documentées et les opinions d'experts.

Glossaire (suite)

Personnel offrant des services de physiothérapie

Le personnel offrant des services de physiothérapie comprend le personnel de soutien, les assistants, les bénévoles et d'autres professionnels de la santé, qui peuvent fournir des **services de physiothérapie** sous la direction et la supervision d'un physiothérapeute.

Pratique de la physiothérapie

La pratique de la physiothérapie désigne tous les aspects du travail exécuté par un physiothérapeute afin de fournir ou de soutenir des **services de physiothérapie**, et comprend les activités professionnelles, la recherche, l'acquisition et la gestion des ressources physiques appliquées à la prestation des services de physiothérapie, ainsi que les activités commerciales lorsqu'un physiothérapeute exploite une entreprise qui fournit des services de physiothérapie.

Pratique fondée sur l'expérience et les faits

La pratique fondée sur l'expérience et les faits intègre les **meilleures preuves disponibles** au **contexte du client** ainsi qu'aux connaissances et à l'expérience personnelles du physiothérapeute afin d'éclairer la résolution de problèmes cliniques et la prise de décisions. (Note 3)

Pratiques organisationnelles

Les pratiques organisationnelles comprennent les activités relatives à la gestion des ressources humaines, à la gestion financière, à la tenue des dossiers et à la présentation de rapports, à la publicité, à la perception des droits et à la facturation.

Preuves fondées sur la pratique

Les preuves fondées sur la pratique désignent les preuves recueillies durant la pratique clinique régulière.

Programme

Un programme est une approche structurée de la prestation de services à plusieurs clients, par exemple la prestation de séances de groupe, les initiatives de santé communautaire ou une campagne de santé publique.

Programme de physiothérapie

Le programme de physiothérapie désigne une approche d'intervention commune offerte à un groupe de clients, notamment des séances d'exercices, des séances de formation, etc.; l'intervention peut viser des clients individuellement ou collectivement.

Services de physiothérapie

Les services de physiothérapie sont des services fournis par un physiothérapeute ou sous sa direction. Ils comprennent l'évaluation du client et l'intervention auprès de celui-ci, ainsi que les communications et les rapports à l'intention des diverses parties concernées aux fins de la prestation de soins au client.

Glossaire (suite)

Soins interprofessionnels

Les soins interprofessionnels désignent les soins prodigués grâce à la collaboration entre les physiothérapeutes et d'autres professionnels de la santé.

Soins intraprofessionnels

Les soins intraprofessionnels désignent les soins issus de la collaboration entre les individus prodiguant des **services de physiothérapie**.

Note 1 Pour de plus amples renseignements, consulter :

Fossett, B; Mirenda, P. (2009). Augmentative and Alternative Communication. In Odom, SL; Horner, RH; Snell, ME. Handbook of Developmental Disabilities. Guilford Press. 330–366.

Note 2 Pour de plus amples renseignements, consulter :

World Health Organization. International Classification of Functioning, Disability and Health.
<http://www.who.int/classifications/icf/en/>

Note 3 Pour de plus amples renseignements, consulter :

Sackett, DL; Straus, SC; Richardson, WS; Rosenbert, W; Harnes, RB. (2000). Evidence Based Medicine: How to practice and teach EBM. (2nd ed). Edinburgh: Churchill Livingstone).

Woodburt, MG; Kuhnke, JL. Evidence-based Practice vs. Evidence-informed Practice: What's the Difference? Wound Care Canada. Vol 12, No 1, Spring 2014. 18-21.

Note 4 Pour de plus amples renseignements, consulter :

Commission canadienne des droits de la personne. (2017). Guide explicatif – La Loi canadienne sur les droits de la personne et vous.
<http://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/guide-explicatif-la-loi-canadienne-sur-les-droits-de-la-personne-et-vous-page1>

Note 5 Pour de plus amples renseignements, consulter :

Institut canadien pour la sécurité des patients. (2012). Canadian Incident Analysis Framework.
<http://www.patientsafetyinstitute.ca>

Note 6 Pour de plus amples renseignements, consulter :

Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé. (2010). A National Interprofessional Competency Framework.
https://www.cihc.ca/files/CIHC_IPCompetencies_Feb1210.pdf